

SOMMAIRE

Les espaces verts en milieu urbain participent à l'amélioration de la qualité de l'environnement et du contexte social. Ainsi, le verdissement urbain s'inscrit dans une perspective de développement durable et devient de plus en plus prisé par les citoyens. C'est pourquoi le présent essai a pour but d'émettre des recommandations et de mieux outiller les municipalités québécoises dans leur démarche de verdissement.

La végétation en milieu urbain procure de nombreux bienfaits environnementaux, sociaux et économiques. Bien qu'il existe des avantages à l'écologisation urbaine, celle-ci s'avère aussi être un exercice complexe pour les municipalités. Les limites et les défis résultent souvent des pressions face au développement urbain et d'un manque de connaissances des divers outils législatifs et financiers de protection des espaces verts. En outre, la perception sociale négative à l'égard des aires naturalisées (terrains en friche, espaces tondu moins fréquemment, etc.) peut constituer un frein à une gestion écologique des espaces verts de la part des municipalités.

Les municipalités québécoises disposent de nombreux outils réglementaires et législatifs afin d'assurer la protection et de la mise en valeur des espaces verts. De plus, des organismes de conservation peuvent soutenir les municipalités dans leur démarche de verdissement urbain. Plusieurs fonds et subventions sont aussi disponibles pour les municipalités et celles-ci peuvent encourager des initiatives de conservation volontaire chez les citoyens.

Certaines villes constituent des modèles intéressants à analyser puisqu'elles ont de bonnes pratiques en termes de création et de protection des espaces verts. Les programmes, politiques et moyens variés employés par trois villes canadiennes et une ville française ont été exposés. Ces études de cas ont permis de relever les principales forces de ces démarches de verdissement. Celles-ci ont trait principalement à une implication citoyenne forte, à une structuration de la démarche par l'adoption d'un plan directeur des espaces verts, à un partenariat avec des organismes de conservation et à une gestion écologique des espaces verts.

À la lumière des informations colligées dans le présent travail, des recommandations ont été émises afin d'outiller les municipalités québécoises dans leur démarche de création et de protection des espaces verts.